

Analyse comparée accident de service

(Accident de travail, de trajet et maladie professionnelle)

En qualité de gestionnaire du contrat d'assurance du personnel titulaire et stagiaire des collectivités de la Manche, Gras Savoye nous propose une analyse des arrêts de service enregistrés par les collectivités adhérentes au contrat groupe (environ 520 collectivités). Elle est conçue pour vous informer de l'accidentologie dans les collectivités de la Manche.

Évolution 2004 - 2005

Évolution des accidents de service

Observatoire 2005 (autres CDG)

Année de référence	2003	2004	2005	Évolution *	
Proportion d'agents absents (en %)	4.31	4.03	4.75	17.9%	↗
Durée moyenne d'arrêt (en jours)	46.25	55.81	35.85	-35.8%	↘
Nombre de jours d'arrêt / agent employé	2.02	2.18	1.74	-20.2%	↘
Taux d'absentéisme (en %)	0.55	0.60	0.48	-20.0%	↘
Taux de fréquence	23.50	21.03	26.15	24.3%	↗
Taux de gravité	1.09	1.17	0.94	-19.7%	↘

Observatoire	Évolution *	
6.07	-8.0%	↘
39.60	11.0%	↗
2.40	-4.0%	↘
0.70	-10.0%	↘
34.50	-7.0%	↘
1.1	-6.0%	↘

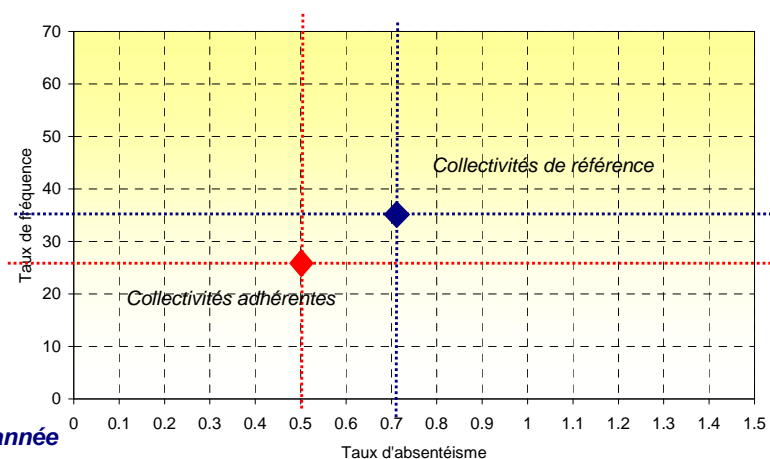
* Évolution annuelle 2004/2005

* Évolution annuelle 2004/2005

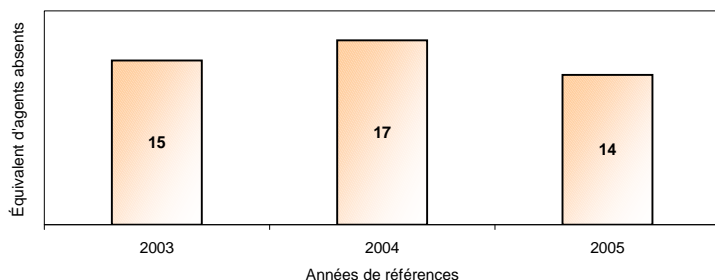
Entre 2004 et 2005, l'absentéisme pour accident de service est en diminution dans les collectivités. En effet le taux d'absentéisme, que l'on peut interpréter comme la part du temps de travail perdu en raison des absences, a baissé de **20%** par rapport à 2004 et reste inférieur à celui de notre observatoire. Il en est de même pour le taux de gravité.

Les seules hausses observées concernent la proportion des agents absents qui atteint **4,75%** et le taux de fréquence qui augmente de près de **25%**.

Actuellement, comme le montre le schéma, le taux d'absentéisme et le taux de fréquence des collectivités adhérentes sont **en dessous de ceux des collectivités de référence** de notre observatoire de même taille et de même activité.



Évolution de l'équivalent d'agents absents toute l'année

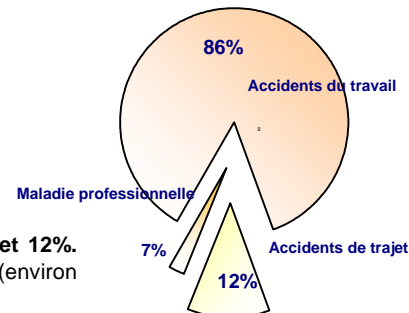


A titre indicatif, sur l'année 2005, **14 postes sont inoccupés du fait de l'absentéisme lié aux accidents de service**. Ce chiffre est en diminution par rapport à 2004.

Répartition des accidents de service par nature

Année de référence	Nb d'arrêt	Nb de jours	Évolution *	
Accident du travail	74	2569	19.4%	↗
Accident de trajet	10	143	100.0%	↗
Maladie professionnelle	2	371	-33.3%	↘

* Évolution annuelle du nombre d'arrêt en 2004/2005



Les **accidents de travail** représentent **86%** des accidents de service et les **accidents de trajet** **12%**. Ainsi en 2005, le nombre d'arrêt pour accident de travail présente une certaine augmentation (environ 20%), alors que le nombre d'arrêt pour accident de trajet a doublé (100%).

Les **maladies professionnelles déclarées en 2005** sont en baisse par rapport à l'année 2004. Toutefois elles sont le reflet d'activités pénibles prolongées.

Évolution annuelle des accidents de service par nature

Année de référence	Proportion d'agents absents	Durée moyenne d'arrêt	Taux de fréquence	Évolution *	
Accidents du travail	4.07	35	22.50	14.0%	↗
Accidents de trajet	0.57	14	3.04	96.6%	↗
Maladies professionnelles	0.11	186	0.61	-35.3%	↘

* Évolution annuelle de la proportion d'agents absents en 2004/2005

En 2005, plus de **4%** des agents ont été **victimes d'un accident de travail** débouchant sur un arrêt (soit une augmentation de 14%).

La proportion des agents absents pour accident du travail et de trajet est en hausse en 2005, alors que la durée moyenne est en baisse. Les accidents sont plus fréquents mais moins graves. Précisons que les maladies professionnelles ont entraîné **moins d'arrêts** qu'en 2004.

Coût des accidents de service par nature

¹ Indemnité journalière ² Frais de soin

Année de référence	I.J. ¹	F.S. ²	Total	Évolution *	
Accidents du travail	112 664	41 674	154 337	25.9%	↗
Accidents de trajet	6 327	1 616	7 943	-52.8%	↘
Maladies professionnelles	16 060	1 968	18 028	-57.4%	↘
Total	135 051	45 258	180 308	-0.8%	↘

* Évolution annuelle du total des coûts des accident en 2004/2005

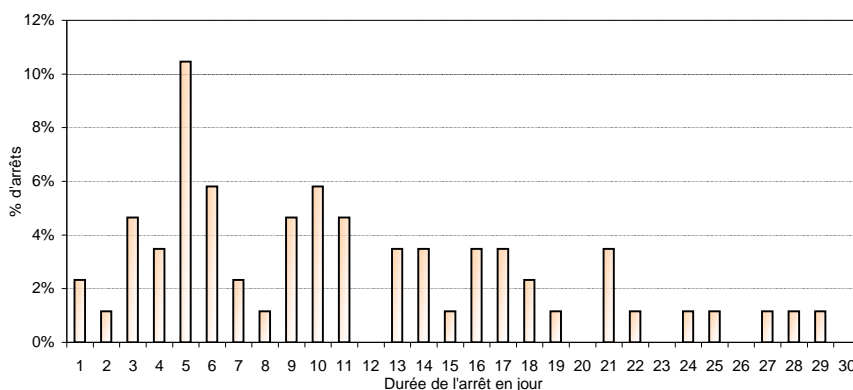
En 2005, le **coût des accidents de service** a diminué de **45%**, ceci s'explique en partie par une baisse du coût lié aux accidents de trajet et des maladies professionnelles.

Fréquence des arrêts

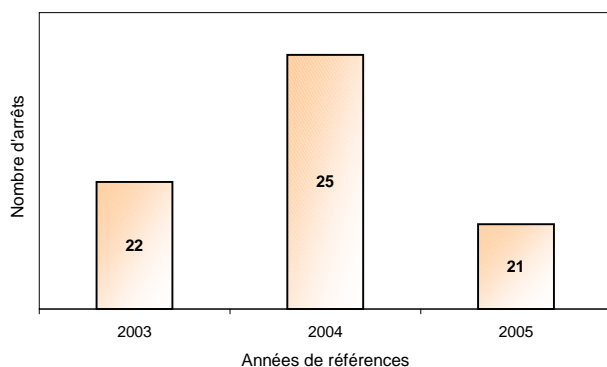
75 % des arrêts ne dépassent pas 30 jours.

Alors que la durée moyenne des arrêts est de **35 jours en 2005**, on constate que la moitié de ces arrêts durent moins de **13 jours**.

Cette différence s'explique par quelques arrêts longs qui tirent la durée moyenne vers le haut.



Nombre d'arrêts de plus de 30 jours

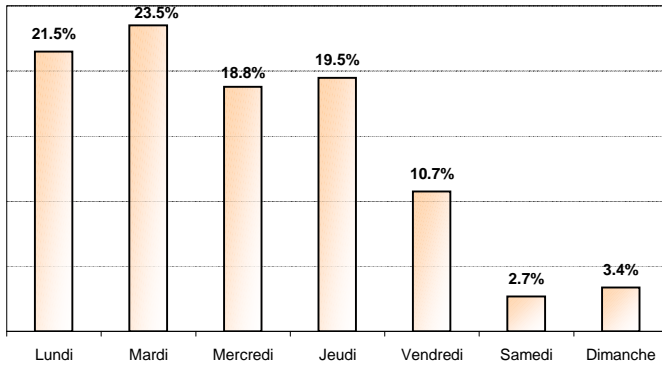


Les **arrêts de plus de 30 jours** représentent **25%** des arrêts de travail. Ils sont en baisse dans votre collectivité par rapport à 2004.

Ces arrêts de longue durée s'expliquent en partie par des accidents de travail dont les conséquences traumatiques sont souvent lourdes et des maladies à caractère professionnel (ex : troubles musculo-squelettiques), qui altèrent considérablement l'état de santé des agents.

Analyse des accidents

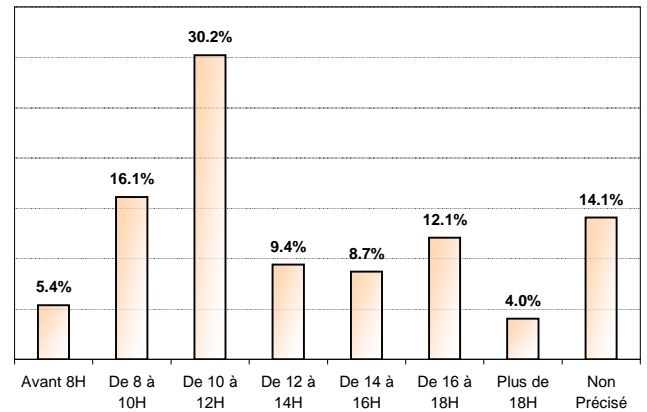
Selon le jour de survenance



Les taux de survenance les plus élevés concernent le lundi et le mardi avec respectivement 21,5% et 23,5%. Ces 2 jours représentent 45% des jours de survenance. Le mercredi et le jeudi présentent aussi des taux élevés qui restent à surveiller.

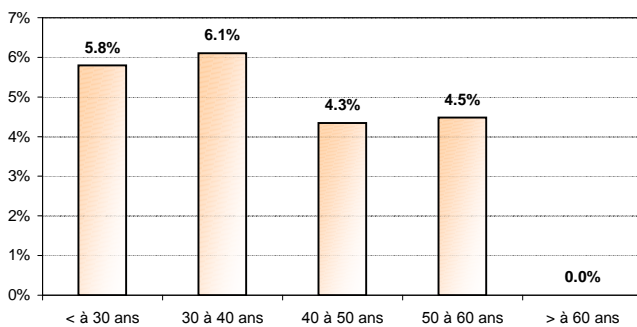
Selon l'heure de survenance

Les accidents se produisent le matin et plus particulièrement **entre 10 h et 12 h** qui représente **30%** des arrêts. Ainsi les risques d'accidents sont plus importants notamment en fin de matinée. Les résultats obtenus peuvent être issus de ce que l'on nomme " le travail à la quitte ".

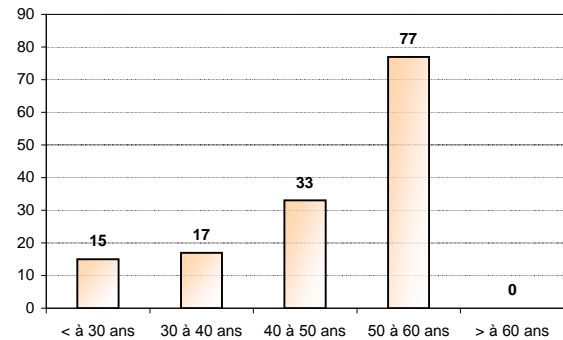


Selon l'âge des victimes par nombre et durée d'arrêt

Pourcentage d'agents absents par tranche d'âge

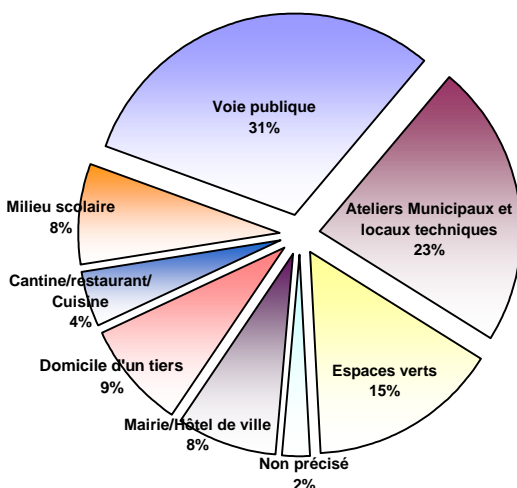


Durée moyenne en jours des arrêts par tranche d'âge



Sur notre observatoire la tendance montre que les **taux d'agents absents les plus élevés concernent les tranches d'âge "moins de 30 ans" et les "30-40 ans"**. Le manque d'expérience et un contexte d'emploi parfois particulier pouvant expliquer cette tendance. Cependant les taux restent relativement **homogènes**.

Normalement la durée moyenne des arrêts augmente avec l'âge : Compte tenu du vieillissement de la pyramide des âges, la durée moyenne d'arrêt devrait d'ailleurs continuer à s'allonger et l'écart entre les plus jeunes et les plus âgés à se creuser. C'est le cas dans les collectivités où l'on observe que les + de 50 ans ont une durée moyenne très élevée (de 77 jours).



Selon le lieu de l'accident

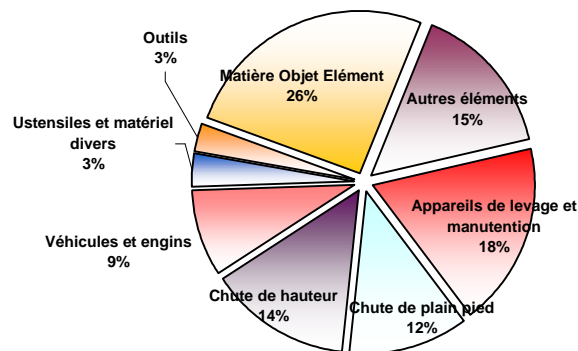
Avec **31%** des accidents, l'ensemble des activités dites de "**voie publique**" représentent le premier facteur d'accident.

Avec **23%** des accidents, l'activité "**Ateliers Municipaux**" représente le deuxième facteur d'accident.

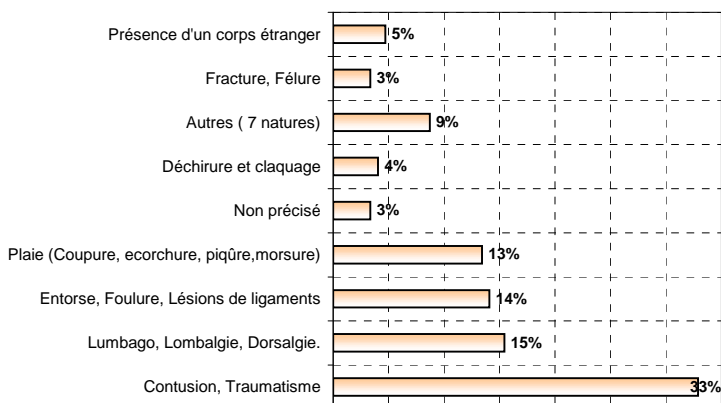
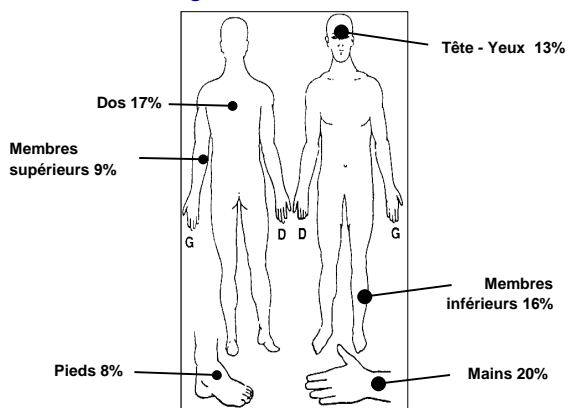
Les secteurs d'activité "**espaces verts**" avec **15%** et "**domicile d'un tiers**" avec **9%** des accidents du travail sont des **secteurs d'activité à surveiller**.

Selon les éléments matériels

En 2005, représentant près de 32% des natures de lésions : les **contusions et traumatismes** sont causés par des **objets, matière et éléments (26%)** ainsi que par les **appareils de levage et manutention (18%)**. Les **chutes de hauteur** ainsi que les **chutes de plain-pied** présentent des taux qu'il est important de surveiller.



Selon les sièges et la nature des lésions



Dans les collectivités en 2005, les sièges de lésions sont assez divers. **20%** concernent **les mains**, taux le plus élevé, suivi du dos dont le taux s'élève à **17%**. Les membres inférieurs et la tête présentent des taux qui nécessitent d'être surveiller (16% et 13%).

Préconisation(s)

Les actions de prévention proposées ici ont été déterminées sur la base de l'analyse des accidents de service.

(1) - Les sièges de lésions sont divers et plus ou moins équivalents quant à leur taux. Tous ces sièges sont des parties du corps qui sont susceptibles de porter des équipements de protection individuelle (EPI) surtout dans les secteurs de voirie, espaces verts ou ateliers municipaux. Afin de diminuer ce type d'accidents, il serait nécessaire de sensibiliser les agents aux bonnes pratiques et au respect du port des EPI.

(2) - Nous pouvons constater que 15% des accidents se traduisent bien souvent par des troubles dorso-lombaires. Pour agir sur cette accidentologie particulière, il est nécessaire de mettre en place une campagne de formation axée sur le "port de charges" en proposant des formations adaptées aux réels besoins de chaque corps de métier.

(3) - Concernant l'heure de survenance, il serait intéressant de revoir et renforcer la pertinence de la procédure de déclaration des accidents. Ceci afin de mieux comprendre la ou les raisons de cette survenance d'accidents accrue en fin de matinée. D'autant plus que pour 14% des accidents, l'heure de survenue n'est pas précisée et que pour 15% des accidents les éléments matériels ne sont pas connus.

(4) - La durée moyenne d'arrêt a diminué depuis 2004 ; toutefois ce sont les tranches d'âges les plus élevées qui présentent les durées moyennes les plus importantes. Ces observations nous amènent à évoquer la problématique de l'usure professionnelle et l'accroissement du nombre de maladies professionnelles. Les collectivités devraient se pencher davantage sur les démarches ergonomiques d'aménagement de poste de travail afin d'anticiper d'autres cas éventuels de maladies professionnelles.